

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS BIATSS AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Le jeudi 28 juin 2018 vous désignerez vos représentantes et représentants BIATSS aux conseils centraux de l'université : Conseil d'administration (CA), Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et Commission de la recherche (CR) du Conseil académique (CAc).

Les élues et élus du Sgen-CFDT s'engageront pour quatre ans dans :

- L'élaboration et à la mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'UPEC 2019-2023 ;
- La transformation de l'UNIVERSITÉ PUBLIQUE afin qu'elle réponde aux attentes et aux besoins des jeunes et des salariés en matière de formation et de recherche sur le territoire de l'Est de la région Île-de-France, et qu'elle participe à la transformation de la société du XXI^e siècle et l'accompagne.

Les personnels BIATSS n'ont jamais eu autant leur place dans la communauté de l'UPEC. Notre professionnalisme a été exemplaire pendant ces deux dernières années. Nous avons prouvé à l'ensemble de la communauté et à notre tutelle que, quels que soient nos métiers, grades ou statuts, nous sommes des maillons pérennes et indispensables dans la chaîne de production de la connaissance et de la diffusion des savoirs et que nous sommes prêts à nous mobiliser pour la défense du service public de l'enseignement supérieur dans le territoire de l'Est francilien. Cette élection doit nous permettre de sortir de la crise vécue par notre université depuis plus de deux ans.

Le travail aujourd'hui se transforme, nous le savons, nous y participons, et nous revendiquons le droit de :

- Travailler dans un collectif professionnel de qualité qui prenne en compte l'équilibre travail et vie privée ;
- Développer des compétences qui doivent être reconnues et valorisées par la communauté universitaire dans le cadre des « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) ;
- Bénéficier d'espaces d'innovation nous permettant de participer aux projets dans nos services, avec les communautés enseignantes, chercheuses et étudiantes ;
- Transformer notre environnement de travail en prenant en compte les dimensions environnementales et solidaires.

POUR UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE ET MODERNE

L'étape des élections des conseils centraux de l'UPEC, puis celle de l'élection de la présidente ou du président de l'université, sont décisives : nous devons les passer de manière irréprochable.

La communauté « upécienne », **remobilisée**, devra mettre en œuvre dans son contrat d'établissement les feuilles de route fixées par nos tutelles dans le cadre des lois « Orientation et réussite des étudiants » et « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », ainsi que des réformes annoncées (formation des personnels de l'éducation, recherche, fonction publique...).

En décembre prochain, la campagne des élections professionnelles sera l'occasion d'aborder les conditions de travail, le télétravail, les emplois, la politique indemnitaire, l'action sociale, la transformation des métiers et l'accompagnement des parcours professionnels. Nos élues et élus inscriront leurs actions en lien étroit avec les représentantes et représentants siégeant au Comité technique (CT) et au Comité de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

En ce mois de juin 2018 nous faisons le constat d'une communauté BIATSS épuisée et inquiète : absence de pilotage, postes vacants, départs de collègues, surcharge de travail, perte de mémoire historique dans les services, souffrances au travail...

L'université doit changer de mode de gouvernance : les conflits « central/composante » doivent cesser, ainsi que les luttes de pouvoir qui prennent en otage les personnels, étudiantes et étudiants, et qui vont à l'encontre des valeurs professionnelles des agentes et agents et des missions de service public.

Le mode d'organisation de l'UPEC doit dorénavant favoriser des circuits courts et une proximité avec les équipes de direction, y compris celles des composantes, pour permettre des décisions éclairées et rapides. Notamment,

- Le projet de l'UPEC doit être lisible ; les objectifs doivent être fixés dans le respect de la réglementation et des statuts des personnels ;
- Les procédures et les flux administratifs doivent être clarifiés, explicités et simplifiés ;
- Les cadres intermédiaires et les personnels doivent être associés aux décisions, et ce bien en amont ;
- Les étudiantes et étudiants, et les personnels, doivent pouvoir bénéficier, sur chaque site, de services de qualité ;
- Les personnels, quelles que soient leurs fonctions et leurs missions, doivent pouvoir être forces de propositions ;
- Un "statut d' élu " doit être adopté permettant aux collègues impliqués, quel que soit leur statut, de remplir leur mission de représentant ou représentante des personnels dans de bonnes conditions ;
- **Une vision humaine de l'organisation du travail doit être adoptée.**

Parce que le travail a changé et s'est complexifié, un plan pluriannuel de repyramidage des postes doit être entrepris : ceux de catégorie C en catégorie B, et ceux de catégorie B classe exceptionnelle en catégorie A.

Au sein de notre université les personnels BIATSS, enseignants et chercheurs accompagnent les étudiantes et étudiants dans les transitions de demain : travail collaboratif, transition numérique, entrepreneuriat, économie sociale et solidaire. Il est temps que ces orientations soient mises en œuvre dans une gouvernance bienveillante et une gestion des ressources humaines qui sécurise les parcours professionnels.

POUR UNE VRAIE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES, IL FAUT

- Relancer le recrutement : créer de nouveaux emplois, permettre et favoriser la titularisation des personnels précaires qui le souhaitent, recruter sans discrimination ni arbitraire.
- Relancer les carrières grâce à une vraie politique de formation pour faire face aux changements d'organisation du travail : temps pour la formation personnelle et à distance ; remplacement des personnels en formation ; prise en compte de la formation dans les carrières.
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnels lors des transitions professionnelles par la formation et le tutorat, et ce quels que soient leur statut et leur âge ; adapter les postes de travail ou d'étude à la situation physique et mentale des personnels, étudiantes et étudiants.
- Mettre en place les accords sur la prévention des risques psychosociaux en y consacrant les moyens nécessaires : personnels spécialisés, décharges et remplacements des élues et élus du CHSCT, espaces de repos.
- Refuser tout arbitraire dans la politique indemnitaire lors de la négociation du RIFSEEP : enveloppe indemnitaire ajustée annuellement à la hausse en lien avec une cartographie nationale de référence des fiches de postes BIATSS ; mise en place d'une instance de recours.
- Intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans la gouvernance de l'UPEC : réseau social d'échange des personnels, télétravail, recyclage, lutte contre le gaspillage, espaces de discussion.

LA FORCE DU Sgen-CFDT ET DE LA CFDT

- **Un syndicat général : le Sgen, syndicat de la CFDT, est la seule organisation syndicale qui regroupe toutes les catégories de personnels (BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs) de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (universités, communautés d'universités, grands établissements, CNRS, INSERM...).**
- **Non corporatiste, le Sgen-CFDT est le plus à même de représenter et défendre tous les personnels.**
- **Un syndicat de propositions, qui s'engage et obtient des résultats.**
- **Un syndicat confédéré : le Sgen a fait le choix d'appartenir à la CFDT, première confédération en France par le nombre d'adhérentes et adhérents, et qui syndique toutes les catégories de salariées et salariés.**

CANDIDATES ET CANDIDATS DU SGEN-CFDT

Conseil d'administration Joëlle Faure Dunabeitia – Responsable administrative – Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO-BAIP) Stéphane Kerbrat – Technicien de recherche – Institut Mondor de recherche biomédicale – Faculté de médecine Valérie Cordier – Responsable VAE – Service commun d'éducation permanente (SCEPPE) Éric Gintzburger – Responsable administratif et financier – Direction des systèmes d'information	Commission de la formation et de la vie universitaire Alice Sivadjy – Gestionnaire formation continue – Faculté d'administration et d'échanges internationaux Bruno Lemaire – Responsable de la scolarité – Faculté d'économie et de gestion Pascale Millot – Gestionnaire de scolarité – Faculté des lettres, langues et sciences humaines – Campus de Sénart Manuel Le Bihan – Agent logistique – Direction du patrimoine – Campus du Mail des Mèches
Commission de la recherche – Collège D Tiphaine Tugault – Conservatrice des bibliothèques – Service commun de la documentation	Commission de la recherche – Collège F Fatima Martiniano – Infirmière – Service de santé universitaire
Commission de la recherche – Collège E Évelyne Schindler – Formation continue et pilotage – Observatoire des sciences de l'Univers-EFLUVE Éric Gintzburger – Responsable administratif et financier – Direction des systèmes d'information Hamida Berrahal – Responsable administrative du Lipha – Faculté d'administration et échanges internationaux	

Combatives, constructives et innovantes, les femmes et les hommes BIATSS candidats du Sgen-CFDT seront des représentantes et des représentants efficaces et exigeants au sein des conseils centraux.